



Modèle de tombe correspondant à une sépulture pour une concession de 50 ans, indéfiniment renouvelable, isolée dans un espace planté (surface de 2,4 x 2,4 m) (Album de modèles de tombes, planche 60 du règlement des sépultures). Ce type de monument ne devait pas occuper au sol plus de 2,4 x 0,5 m, le reste de la surface, formant un léger tumulus, devant être couverte d'herbe. Que l'inhumation soit pratiquée en pleine terre ou dans un caveau, aucune délimitation du terrain n'était autorisée, à l'exception à l'un des angles d'une borne portant le numéro de concession.

IVR11_20149400050NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation